

Migrer vers le cloud, privé, public ou hybride ? Quels avantages ?

Le Cloud en quelques mots

Le Cloud est un mode de consommation où une ressource informatique (logiciel, plate-forme de développement, infrastructure, etc.) est proposée "en tant que service", sans que les clients aient besoin de se soucier de sa gestion ni de sa localisation.



Quelles sont les différentes formes de cloud ?

- Le **cloud privé ou dédié** signifie que les données sont stockées en interne, sur des serveurs de l'entreprise. Ce cloud sera administré en interne ou par un prestataire externe.
- Le **cloud hybride** combine une infrastructure locale avec un hébergement mutualisé ou dédié, pour profiter des avantages de chaque configuration.
- Le **cloud public ou mutualisé** est géré par un prestataire externe qui héberge les données de plusieurs entreprises sur sa propre infrastructure informatique.

Et donc, quels sont les avantages du cloud ?

- Disposer des ressources rapidement.
- Réaliser des économies en souscrivant à un abonnement tout compris : incluant le matériel, l'hébergement, l'application et une partie de son installation.
- Déléguer la gestion des ressources :
 - . Le fournisseur est techniquement le mieux placé pour assurer la maintenance de son service,
 - . Cela libère du temps à vos équipes,
 - . Contractuellement, le fournisseur est tenu de respecter des engagements.
- Sécuriser les données critiques
- Faciliter l'accès aux données pour le personnel mobile ou en télétravail.

Le conseil d'Inforsud Technologies

La gestion des données est un sujet particulièrement sensible, et le Cloud apporte plusieurs méthodes pour un accès sécurisé aux données.

Vous êtes une PME, une ETI, une collectivité et vous envisagez de migrer vers le Cloud ? Le moment n'a jamais été aussi opportun pour cette transition majeure !